

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 37 - Vendredi 11 octobre 2013



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

11 octobre 2013

Personnel communal

Le Conseil municipal a décidé d'engager pour le Service social régional de La Neuveville (SSRN) pour les deux communes alémaniques principalement, M. Humair Thierry, comme assistant social dès le 1^{er} octobre 2013, en remplacement de M. Clausen Hans-Christian, ainsi que Mme Balmer Vanessa, en tant que collaboratrice administrative, en remplacement de Mme Dollinger Chantal. Le Conseil municipal remercie Mme Dollinger et M. Clausen pour leur travail et formule ses meilleurs vœux pour leur avenir professionnel. L'Exécutif communal souhaite la bienvenue à Mme Balmer et M. Humair au sein du personnel communal.

Le Conseil municipal a nommé Mme Anne-Rebecca Bigler comme animatrice au Centre d'animation de jeunesse, dès le 1^{er} octobre 2013, en remplacement de Mme Christelle Béguelin. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction. L'Exécutif communal remercie Mme Béguelin pour son engagement au sein de ce centre.

A la crèche Bidibule, Mlle Esther Meier a été engagée en qualité de stagiaire jusqu'au 31 juillet 2014 mais restera en tant qu'apprentie dès la rentrée scolaire 2014. Le Conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

Le Conseil municipal a engagé à l'école à journée continue, pour la rentrée scolaire 2013, Mme Fischer Manuela en tant qu'éducatrice, M. Stocco Vahram, en tant qu'éducateur et M. Michael Iani, comme aide-éducateur. Mme Gyger Mireille a été engagée comme maîtresse des devoirs surveillés. L'Exécutif communal compte sur leur bon travail et leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Nonagénaires 2013 de la localité

M. Roland Matti, maire, accompagné de Mme Monique Ramdoo, collaboratrice au contrôle des habitants, ont rendu visite, pour fêter leurs nonante ans en cette année 2013, à Mme Silva Ducommun et à M. Luigi Floreano. M. Matti et Mme Ramdoo leur ont transmis les vœux des autorités neuvevilloises avec le cadeau traditionnel de la Municipalité.

Fête du vin

Nous remercions le Comité de la Fête du vin et en particulier son nouveau président, M. Hubert Louis, pour l'organisation parfaite de cette manifestation qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, malgré un temps plus ou moins pluvieux. Nous saluons également l'engagement des sociétés locales qui se dévouent avec enthousiasme pendant toute la durée de cet événement. Les services de la voirie, qui ont œuvré autant avant, pendant, qu'après la fête pour redonner à la vieille ville tout son éclat, les services industriels tout comme la police administrative sont aussi des artisans efficaces qui ont contribué au bon déroulement de cette magnifique fête. Nous les félicitons pour l'efficacité de leur travail.

Marché dominical du 6 octobre 2013

Nous remercions la commission des loisirs pour l'organisation des deux marchés dominicaux qui ont eu lieu en vieille ville. La 2^{ème} édition qui s'est dé-

roulée ce dimanche, grâce à un temps clément et la présence de presque 40 exposants, a rencontré un sympathique succès. Deux stands étaient tenus par des membres de la commission, l'un en faveur du souper de Noël des isolés de La Neuveville et l'autre pour la Fondation Theodora. Merci aux généreux donateurs.

Dépôt illicite de sacs à ordures

Le Conseil municipal a décidé d'infliger une amende de CHF 400.- à une personne qui a déposé des sacs à ordures non conformes.

Votation fédérale du 22 septembre 2013

Le Conseil municipal a constaté que trois personnes n'ont pas participé au bureau de vote du 22 septembre 2013 et n'ont pas fait part d'une excuse valable. De ce fait, il a été décidé de leur infliger une amende de CHF 100.-. Ces personnes seront convoquées pour le prochain scrutin du 24 novembre 2013.

Quelques brèves

Le Conseil municipal a nommé la société Figema SA comme organe de vérification des comptes. Elle exerce son activité pour l'exercice 2013 déjà.

Suite aux événements météorologiques de cette année, il a été constaté que l'état général du séquoia situé à la place de la Gare s'est terriblement dégradé. M. Eric Grossenbacher, botaniste, estime que son abattage est inéluctable. La sécurité des passants et des propriétés voisines ne pouvant plus être garantie, le Conseil municipal a décidé d'autoriser l'abattage de cet arbre afin d'écarter tout danger.

CONSEIL MUNICIPAL

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

AVIS DE TRAVAUX

Réaménagement de la déchetterie communale

Avis à la population

La Municipalité va procéder du 14 octobre 2013 au 29 novembre 2013 à des travaux de réaménagement de la déchetterie communale.

Durant ce laps de temps, la déchetterie sera provisoirement aménagée sur le quai de chargement de la gare, à 100 m. de la déchetterie actuelle. Nous prions les usagers habituels de parquer leur véhicule à la place de parc du Prés-de-la-Tour.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour les inconvénients qu'occasionnera ce chantier.

Les Services techniques
La Neuveville, le 4 octobre 2013

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que l'Agence AVS sera fermée durant les semaines du 7 octobre au 18 octobre 2013 comme suit :

Mercredi	9 octobre 2013	après-midi fermé
Vendredi	11 octobre 2013	fermé
Vendredi	18 octobre 2013	fermé

Merci de votre compréhension.
La Préposée

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81



District de La Neuveville

LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'AVS ET À L'AI

1. Que sont les prestations complémentaires ?
Les prestations complémentaires (PC) couvrent les besoins vitaux des bénéficiaires des prestations de l'AVS/AI, dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies. Les PC ne sont pas des prestations d'assistance.

2. Qui a droit aux prestations complémentaires ?
Ont droit aux PC les personnes qui remplissent les conditions personnelles et économiques requises. Les conditions personnelles sont remplies lorsque les personnes

- touchent une rente AVS ou AI, une allocation pour impotent ou des indemnités journalières AI d'une durée de six mois au moins (certaines personnes, qui ne peuvent toucher de rente AVS/AI uniquement à cause d'une durée de cotisations insuffisante, ont tout de même droit aux PC) et
- sont de nationalité suisse ou ressortissantes d'un Etat membre de l'UE ou de l'AELE ou
- de nationalité étrangère et résident en Suisse de manière ininterrompue depuis au moins 10 ans (pour les personnes de certains pays, ce délai peut être réduit à cinq ans; l'agence compétente fournit volontiers de plus amples informations) ou
- sont réfugiées ou apatrides et séjournent en Suisse de manière ininterrompue depuis au moins 5 ans.

Les conditions économiques sont remplies lorsque les revenus sont inférieurs aux dé-

penses. Sur ce point, la loi fédérale sur les prestations complémentaires fixe quels revenus sont pris en compte et quelles dépenses peuvent être acceptées.

3. Comment les prestations complémentaires sont-elles calculées ?

Pour déterminer le montant des prestations complémentaires, on calcule la différence entre les dépenses reconnues, comme les besoins vitaux et le loyer (ou frais de home pour les pensionnaires de home), les primes de caisse-maladie, etc. et les revenus déterminants. Le revenu déterminant comprend non seulement tous les revenus des rentes (rentes AVS/AI incluses) et autres revenus, mais encore la fortune après déduction des dettes.

4. Quels frais de maladie et d'invalidité peuvent-ils être remboursés ?

Les PC remboursent sous certaines conditions les frais dentaires, les régimes alimentaires, les frais de transport pour raison médicale, les moyens auxiliaires, les franchises ainsi que les frais de soins, si ceux-ci sont prodigués à domicile ou dans des structures de jour.

Les frais de maladie et d'invalidité doivent être justifiés séparément. Pour faire valoir le droit au remboursement de ces frais, il est nécessaire de présenter à l'agence AVS du lieu de domicile les factures originales dans les 15 mois à compter de la date la facture.

5. Pas de prestations sans demande !

Une demande de PC doit être déposée auprès de l'agence AVS du lieu de domicile à l'aide du for-

mulaire officiel, accompagné de tous les justificatifs. Quiconque demande des PC doit fournir tous les renseignements nécessaires, véridiques, sur l'état des revenus et de la fortune en présentant les documents et les justificatifs requis. Quiconque obtient ou essaie d'obtenir des PC pour soi ou pour autrui en communiquant des données contraires à la vérité, voire incomplètes de manière illicite, est punissable. En outre, les PC touchées indûment doivent être restituées.

6. Signaler immédiatement les modifications !
Les bénéficiaires de prestations complémentaires ou leurs représentant-e-s doivent informer immédiatement et sans attendre d'y être invité l'agence AVS de leur domicile de toute modification des conditions personnelles (p. ex. changement d'état civil ou de domicile) et économiques (p. ex. début d'une activité professionnelle ou perception d'un héritage). Cette obligation de notification s'étend également aux modifications touchant les membres de la famille concernées par les PC de la personne bénéficiaire. Le non-respect de l'obligation de notification a pour conséquence l'obligation de remboursement des prestations complémentaires concernées indûment perçues!

7. Informations

www.akbern.ch ou auprès des agences AVS, qui donnent gratuitement des renseignements et fournissent les formulaires et mémentos officiels.

Caisse de compensation du canton de Berne état 2013



Canton de Berne

RÉFÉRENDUM FACULTATIF EN MATIÈRE FINANCIÈRE

Le vote populaire (référendum) peut être demandé au sujet des présents arrêtés de dépenses adoptés par le Grand Conseil pendant la session de septembre 2013 (article 62, alinéa 1, lettre c de la Constitution cantonale).

Les articles 53 à 59 de la loi du 5 mai 1980 sur les droits politiques sont applicables à la collecte et au dépôt des signatures (au moins 10 000 personnes ayant le droit de vote en matière cantonale).

Début du délai référendaire: 2 octobre 2013

Expiration du délai référendaire (dépôt des signatures auprès de la commune pour attestation) 3 janvier 2014

Dépôt des signatures attestées à la Chancellerie d'Etat 3 février 2014

- Promotion du tourisme, contribution 2013 à la destination d'Interlaken-Jungfrau-Haslital pour la prospection du marché ; crédit d'engagement pluriannuel
- Fondation Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois, St-Imier ; subventions cantonales 2014-2017 : autorisation de dépenses ; dépense nouvelle périodique, crédit d'engagement pluriannuel (crédit d'objet)

Le texte des arrêtés de dépenses est publié sur Internet à l'adresse www.be.ch/referendums. Vous pouvez également vous le procurer à la Chancellerie d'Etat, Postgasse 68, 3000 Berne 8.

RÉFÉRENDUM FACULTATIF EN MATIÈRE LÉGISLATIVE

Le vote populaire (référendum) peut être demandé au sujet de la présente loi adoptée par le Grand Conseil pendant la session de septembre 2013 (article 62, alinéa 1, lettre a de la Constitution cantonale).

Les citoyens et citoyennes peuvent proposer un projet populaire (article 63, alinéa 3 de la Constitution cantonale, articles 59a ss de la loi du 5 mai 1980 sur les droits politiques).

Les articles 53 à 59 de la loi du 5 mai 1980 sur les droits politiques sont applicables à la collecte et au dépôt des signatures (au moins 10 000 personnes ayant le droit de vote en matière cantonale).

Début du délai référendaire: 2 octobre 2013

Expiration du délai référendaire (dépôt des signatures auprès de la commune pour attestation) 3 janvier 2014

Dépôt des signatures attestées à la Chancellerie d'Etat 3 février 2014

- Loi sur le statut du corps enseignant (LSE) (Modification)

Le texte de la loi est publié sur Internet, à l'adresse www.be.ch/referendums. Vous pouvez également vous le procurer à la Chancellerie d'Etat ou auprès de l'administration communale.

RÉFÉRENDUM FACULTATIF EN MATIÈRE LÉGISLATIVE

Le vote populaire (référendum) peut être demandé au sujet des présentes lois adoptées par le Grand Conseil pendant la session de septembre 2013 (article 62, alinéa 1, lettre a de la Constitution cantonale).

Les articles 53 à 59 de la loi du 5 mai 1980 sur les droits politiques sont applicables à la collecte et au dépôt des signatures (au moins 10 000 personnes ayant le droit de vote en matière cantonale).

Début du délai référendaire: 2 octobre 2013

Expiration du délai référendaire (dépôt des signatures auprès de la commune pour attestation) 3 janvier 2014

Dépôt des signatures attestées à la Chancellerie d'Etat 3 février 2014

- Loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC)
- Loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC) (Projet alternatif)

Le texte de ces lois est publié sur Internet, à l'adresse www.be.ch/referendums. Vous pouvez également vous le procurer à la Chancellerie d'Etat ou auprès de l'administration communale.



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

OCTOBRE**Lundi 14****Samedi 19****de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESSE, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.

D'avance nous vous remercions de votre soutien



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT NODS

Fête villageoise 2014: 29, 30 et 31 août.

Afin de commencer les préparatifs de ces futures festivités, une réunion d'organisation aura lieu

le mardi 22 octobre 2013 à 20 h
à la maison communale.

Il s'agira dans un premier temps de créer le comité d'organisation voire de recueillir déjà quelques idées. Des invitations ont été envoyées, mais les personnes involontairement oubliées ou d'autres intéressées sont cordialement invitées à cette première rencontre.

Le comité

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 12 octobre de 10 h 00 à 11 h 00 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Appel d'urgence

Tél. 145 **Intoxications,**
appels d'urgence

COMMUNE MIXTE DE NODS COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au 15 octobre 2013.

BULLETIN DE COMMANDE
à retourner à l'administration

Le / la soussigné(e) passe commande ferme de
.....litres de mazout.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Signature :

Date :

Livraison fin octobre

FERMETURE DU BUREAU DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE LE LUNDI 14 OCTOBRE 2013

L'administration communale de Nods sera exceptionnellement fermée le

Lundi 14 octobre 2013

Merci d'en prendre note. En cas de besoin, vous pouvez nous appeler pour fixer un rendez-vous pour un autre jour. Tél. 032 751 24 29

ADMINISTRATION COMMUNALE
Nods, le 25.09.2013

A L'ECOUTE DE TOUS

**Le maire et l'administratrice
communale à l'écoute de tous.**

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

15 octobre prochain dès 16 h 00

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous. C'est avec plaisir que nous vous attendons !

CONSEIL COMMUNAL

Nouvelles de l'administration

Le Prix de la musique 2013 est décerné à Christine Ragaz

Le Prix de la musique du canton de Berne, d'un montant de 20 000 francs, est décerné cette année à Christine Ragaz. Cette violoniste a animé pendant plusieurs décennies la scène musicale de la ville et du canton de Berne à des postes de premier plan. La Commission de musique remet également un prix de reconnaissance, d'une valeur de 10 000 francs, au pianiste de jazz Colin Vallon, à l'humoriste bernois Semih Yavsaner alias Müslüm, et à l'Ensemble Paul Klee. D'une valeur de 3000 francs, le « coup de cœur », qui révèle chaque année un jeune talent de la scène musicale bernoise, est attribué à la chanteuse Claire Huguenin. La cérémonie de remise des prix aura lieu mercredi 13 novembre prochain à la « Dampfzentrale » de Berne.

Le Prix de la musique du canton de Berne, doté de 20 000 francs, revient cette année à la violoniste Christine Ragaz, à qui l'on doit une contribution artistique majeure. Ancien membre de la Camerata Bern, Christine Ragaz a été durant quelques années le second violon solo de l'orchestre symphonique de Berne et a rencontré un succès international avec le légendaire quatuor à cordes de Berne. Que ce soit en interprète de génie, en improvisatrice audacieuse ou en professeure estimée de la Haute école des arts de Berne, où elle a fait une longue carrière, Christine Ragaz est une artiste qui, sans jamais se mettre au premier plan, marque la mémoire de tous

ceux qui croisent son chemin. Retraitée depuis 2005, Christine Ragaz reste une musicienne très active.

La Commission cantonale de musique récompense trois autres grands artistes bernois, qui reçoivent chacun un prix de reconnaissance, d'une valeur de 10 000 francs, pour l'influence novatrice qu'ils ont insufflée ces dernières années à la scène musicale. Il s'agit tout d'abord de Colin Vallon, dont le jeu magistral et l'expérimentation jubilatoire des sons altérés du piano préparé séduisent au-delà des frontières européennes. Le deuxième prix de reconnaissance revient à l'Ensemble Paul Klee qui, pour ses dix ans, se voit récompensé pour la cohérence de son répertoire et l'exceptionnelle qualité de sa contribution à la culture musicale nationale. Le troisième est attribué à Semih Yavsaner qui, en incarnant Müslüm et en lui donnant la parole sur une musique en parfaite symbiose avec ce personnage, a créé une œuvre remarquable dans la mesure où elle répond avec décontraction à la xénophobie ordinaire.

« Coup de cœur 2013 » de la Commission de musique, la chanteuse de jazz Claire Huguenin ouvrira la cérémonie de remise des prix, à l'occasion de laquelle sera également remis le Prix du cinéma 2013 du canton de Berne. Cette cérémonie est publique et gratuite. Elle se tiendra mercredi 13 novembre prochain, à partir de 19h30, à la « Dampfzentrale » de Berne.



Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue !

Avec seulement 20 francs, vous pouvez offrir des lunettes de vision à un enfant en danger de perdre sa vue.
Avec 50 francs, vous pouvez offrir une paire de lunettes à un enfant en danger de perdre sa vue.
Offrez la vue à un enfant en danger !
CBM Suisse d'urgence
pour les aveugles, 0327 24 29
CP 80-3002-1 - avenue de la gare

cbm
mission mondiale
pour les aveugles



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération

des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que

l'élimination de l'aluminium

nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Merci d'avance de votre collaboration

**Ouvertures : les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00**

les mercredis de 17h00 à 18h00

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.

- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE ET DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Nous rappelons à la population que le prochain ramassage de la ferraille et des déchets encombrants aura lieu le

mercredi 16 octobre 2013.

Les vignettes d'élimination sont, comme de coutume, en vente auprès du guichet de l'administration municipale. **Le prix de ces vignettes étant en fonction du poids de la marchandise à éliminer (50 cts./kg), il vous faut peser vos déchets. Si ceux-ci ne peuvent être pesés en raison de leurs dimensions, contactez l'administration (tél. 032 315 16 40).**

Attention :

- Si vous déposez vos déchets sans vignette, ceux-ci seront pesés et vous seront facturés au poids, mais au minimum pour un montant de CHF. 10.-.

- Si vous avez plus de 80 kg de déchets, veuillez l'annoncer à l'administration municipale (032 315 16 40). Les frais effectifs vous seront facturés.

Nous vous remercions de vous référer au verso du calendrier des déchets afin de connaître la nature des objets ramassés et l'éventuel coût.

Merci de prendre note que les pneus, les batteries et les néons ne sont pas ramassés. Ils doivent être retournés aux fournisseurs.

Pour une question d'organisation, nous vous prions instamment de **déposer vos déchets le matin tôt.**

Pour tout complément d'information, l'administration municipale se tient bien évidemment à votre disposition (tél. 032 315 16 40).

L'administration municipale

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESE, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

SORTIE D'AUTOMNE 2013 DES AÎNÉS

« Le fil d'argent » - La Croisière s'amuse !

Il est 10h00 ce 20 septembre dernier. Un attroupelement s'était fait à la station du funiculaire. Mme Willemin apporta à chacun le salut du Conseil municipal. Francine, notre cheffe de course avait également convié le soleil à cette journée. Ils étaient 40 à participer à une journée pas comme les autres années, par monts et par vaux, mais nous allions partir en croisière ! Bon, à Prêles, nous sommes tout de même modestes. Nous allons toucher à nos chers lacs du Seeland à qui nous jetons un œil depuis nos chaumières sans pour autant en humer l'air du large.

De par une livraison particulière, tous nos participants purent pendre place dans le Vinifuni pour atteindre le port de Gléresse. Dans l'attente de l'accostage de notre paquebot « BERNA », une mini pause café fut appréciée au buffet de la gare. Deux coups de corne nous annoncent l'approche de notre paquebot. Contrôle et embarquement de tout notre petit monde en direction de la salle à manger où nous primes place. Nous glissons gentiment sur les flots biennois que nous allions tantôt quitter par le Grand canal. Vous n'y êtes plus, nous ne sommes pas à Venise ! Nous allons entrer dans de le canal de la Thièle. Une végétation luxuriante nous faisait une haie d'honneur tout en balançant ses branches comme pour nous souhaiter une bonne croisière. L'apéritif servi, nous pûmes apprécier un excellent repas à partir de 11h15. Quelques bons vins du terroir accompagnèrent le tout dans une bonne ambiance. Le lac de Neuchâtel abordé, un petit vent latéral nous balançait quelques vagues au travers desquels le soleil dansait. Les berges du canal de la Broye défilent lentement pendant notre repas. Le temps de finir notre dessert et prendre le café, nous accostons au port de Morat sous un soleil radieux. Tout notre petit monde a 1h30 devant lui pour visiter Morat ou pour se prélasser le long des quais ou boire un verre à l'une des terrasses.

A l'heure indiquée, le BERNA largue ses amarres pour s'engager par le même itinéraire du matin, mais en sens inverse. Face à la chaîne de Chasseral, nous vaguons vers nos pénates en passant par le Port de Neuchâtel. Surprise, notre chère Francine Giauque avait orchestré une collation pour les 4hrs

de nos 40 cadets du Fil d'argent. Trois grandes tresses au lard ont été servies, ce accompagné d'un verre de vin.

Il est 17h40 quand le port de Gléresse est atteint et que notre cher funiculaire nous attendait, selon un horaire spécial. Arrivés à Prêles, tous ravis de cette journée sous tous ses angles, nous nous quittons en se jurant que nous serons là l'année prochaine. Encore un très grand merci à Francine et son équipe pour tout le travail et le bonheur donné à tous ces Prêlois.

Votre rapporteur de service, J.Claude Maillat

PETIT MARCHÉ À PRÊLES

Comme vous le savez, tous les mardis matins sur la place du village, un petit marché s'est mis en place. Vous y trouverez le stand de fruits et légumes de M. Marolf ainsi que le stand de M. Jegu, qui vend des fromages. Dorénavant, il y aura aussi du pain, préparé par le Foyer d'Education, qui sera vendu par les soins de M. Jegu. Venez nombreux !

L'administration municipale

PROCHAINE RENCONTRE "FIL D'ARGENT" Groupe des Aînés de Prêles

Jeudi 31 octobre 2013 à 14h00

=> à la petite salle de la halle polyvalente

Vous êtes cordialement invités à notre traditionnel loto qui aura lieu à la petite salle de la halle polyvalente.

Les participants sont priés de **ne pas apporter de lots**, les personnes chargées de l'organisation s'en occupant. En contrepartie, **une petite contribution de Fr. 5.- sera encaissée.**

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer au no 032 315 23 79.

Au plaisir de vous revoir nombreux.

Pour l'équipe de Fil d'Argent
Francine Giauque

MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique (routes, places, trottoirs) durant la période hivernale est interdit.

En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle, afin de faciliter le déneigement et d'éviter tout dégât.

Le Conseil municipal compte sur la bonne volonté des citoyens et espère que cet appel sera entendu.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration municipale

BIBLIOBUS
Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune municipale de Prêles

Arrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	649
Nombre de cartes de légitimations rentrées	313
Participation	48.23%

Mairie

Nombre total de bulletins rentrés	311
Blancs/nuls	3
Participation	47.92%
Nombre de bulletins valables	308
Nombre total de suffrages exprimés	308
Majorité absolue	154.00

Candidats	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	59	19.16%
Gauchat François, 1943, ingénieur EPFZ	55	17.86%
Troehler Raymond, 1958, électricien	194	62.99%
Totaux de contrôle	308	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.



Commune mixte de Plateau de Diesse

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune municipale de Prêles

Arrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	649
Nombre de cartes de légitimations rentrées	313
Participation	48.23%

Conseil communal

Nombre total de bulletins rentrés	307
Blancs/nuls	27
Participation	47.30%
Nombre de bulletins valables	280
Nombre total de suffrages exprimés	1472
Majorité absolue	123.00

Candidats	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	159	10.80%
Espina Luis, 1959, Technicien en construction	85	5.77%
Früh Markus, 1956, Educateur	103	7.00%
Gauchat François, 1943, ingénieur EPFZ	177	12.02%
Lecomte Alexia, 1979, Indépendante	130	8.83%
Racine Frédéric, 1974, facteur	117	7.95%
Racine Gilbert, 1947, retraité	186	12.64%
Schaller Marie-Claude, 1955, Enseignante	205	13.93%
Sunier Dominique, 1958, garagiste	111	7.54%
Troehler Raymond, 1958, électricien	199	13.52%
Totaux de contrôle	1472	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.

Nous aidons là où il est utile!



Conseils dans le guide «Premiers secours sur le lieu de travail» de l'Alliance suisse des samaritains.

Téléphone 062 286 02 00

 **samaritains**

Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!

Offrez la vue avec seulement 50 francs!

CP 80-303030-1 • 8027 Zurich
www.cbmswiss.ch**cbm**
mission chrétienne
pour les aveugles

Les donneurs



de sang

**SAUVENT
DES VIES**



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE LAMBOING, DIESSE, PRÊLES ET NODS CONCERT APERITIF

Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.

Celui-ci vous convie cordialement à venir entendre en avant première sa prestation

**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE

Pour le week-end des 12 et 13 octobre 2013, le gardiennage sera assuré par Mme Vuilleumier Nelly.

Le Comité

RENCONTRE DES AÎNÉS

La prochaine rencontre des aînés aura lieu, le **mercredi 16 octobre, à 15h00** au Complexe du Cheval Blanc à Lamboing. Pour d'éventuelles questions ou compléments d'information, veuillez vous adresser à M. Knuchel 079 699 79 63.

Le Comité

BALISAGE DES ROUTES, DES MURS DE JARDIN ET ÉLAGAGE DES HAIES

Avant l'arrivée de l'hiver, nous invitons la population à baliser les coins de murs, barrières et tout autre obstacle, afin de faciliter la tâche de notre employé et d'éviter des dégâts lors du déneigement.

Les haies qui empêchent la visibilité doivent également être élaguées afin de faciliter le passage de gros véhicules et d'éviter les rayures sur leur carrosserie (cars postaux).

Merci à tous de votre collaboration.

Administration communale

Avis de construction

Requérante : Commune Bourgeoise de Bienne, 2504 Bienne

Auteur du projet : M. Kuno Moser, Directeur de la Bourgeoisie de Bienne

Propriétaire foncier : Bourgeoisie de Bienne, 2504 Bienne

Projet : Démolition de la tour panoramique « Lothurm », parcelle no 99, ban de Lamboing

Zone : Plan de quartier « Prés d'Engelberg-Hohmatt »

Dérogation : aucune

Dimensions : selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Lamboing, jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Veuillez prendre rendez-vous avec Mme F. Landry, secrétaire communale, pour la consultation du dossier au 032 315 11 70.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 4 octobre au 4 novembre 2013. Les oppositions dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire à l'Administration communale, Route de Diesse 9, 2516 Lamboing.

Lamboing, le 4 octobre 2013

Secrétariat communal



Commune mixte de Plateau de Diesse

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune mixte de Lamboing

Arrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	514
Nombre de cartes de légitimations rentrées	257
Participation	50.00%

Mairie

Nombre total de bulletins rentrés	254
Blancs/nuls	1
Participation	49.42%
Nombre de bulletins valables	253
Nombre total de suffrages exprimés	253
Majorité absolue	127.00

Candidats

	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	90	35.57%
GaCHAT François, 1943, ingénieur EPFZ	42	16.60%
Troehler Raymond, 1958, électricien	121	47.83%
Totaux de contrôle	253	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.



Commune mixte de Plateau de Diesse

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune mixte de Lamboing

Arrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	514
Nombre de cartes de légitimations rentrées	257
Participation	50.00%

Conseil communal

Nombre total de bulletins rentrés	249
Blancs/nuls	10
Participation	48.44%
Nombre de bulletins valables	239
Nombre total de suffrages exprimés	1280
Majorité absolue	107.00

Candidats

	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	134	10.47%
Espina Luis, 1959, Technicien en construction	93	7.27%
Früh Markus, 1956, Educateur	119	9.30%
GaCHAT François, 1943, ingénieur EPFZ	129	10.08%
Lecomte Alexia, 1979, Indépendante	116	9.06%
Racine Frédéric, 1974, facteur	98	7.66%
Racine Gilbert, 1947, retraité	142	11.09%
Schaller Marie-Claude, 1955, Enseignante	181	14.14%
Sunier Dominique, 1958, garagiste	132	10.31%
Troehler Raymond, 1958, électricien	136	10.63%
Totaux de contrôle	1280	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.

**Commune****mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES DE
LAMBOING, DIESSE, PRÊLES ET NODS
CONCERT APERITIF**Le 26 octobre 2013, le Brass Band Plateau de Diesse
prendra part au concours du Lutrin d'Or à Alle.Celui-ci vous convie cordialement à venir
entendre en avant première sa prestation**le dimanche 20 octobre à 11h30
au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing,
suivi d'un apéritif dès 12h00.**

D'avance nous vous remercions de votre soutien

RENCONTRE DES AINESLa prochaine rencontre aura lieu au Battoir le sa-
medi **26 octobre 2013 à 15h30**. Pour des éven-
tuelles questions ou compléments d'information,
veuillez vous adresser à la responsable, Mme
Brigitte Dubois-dit-Bonclaude au 079 382 52 15.

Administration communale

**Commune mixte de Plateau de Diesse**

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune mixte de DiesseArrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	310
Nombre de cartes de légitimations rentrées	177
Participation	57.10%

Mairie

Nombre total de bulletins rentrés	177
Blancs/nuls	3
Participation	57.10%
Nombre de bulletins valables	174
Nombre total de suffrages exprimés	174
Majorité absolue	87.00

Candidats

	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	70	40.23%
GaCHAT François, 1943, ingénieur EPFZ	29	16.67%
Troehler Raymond, 1958, électricien	75	43.10%
Totaux de contrôle	174	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.

**Chaque minute dans
le monde, un enfant perd
la vue !****Offrez la vue avec
seulement 50 francs !****cbm**
mission chrétienne
pour les aveugleswww.cbmswiss.ch
CP 80-303030-1 • 8027 Zürich**Commune mixte de Plateau de Diesse**

Elections communales du 29.09.2013 - Législature 2014-2017

Résultats partiels pour la commune mixte de DiesseArrondissement administratif : Jura bernois
Ancien district de La Neuveville
Cercle électoral de Plateau de Diesse

Nombre d'électeurs et électrices inscrits au registre des électeurs	310
Nombre de cartes de légitimations rentrées	177
Participation	57.10%

Conseil communal

Nombre total de bulletins rentrés	175
Blancs/nuls	9
Participation	56.45%
Nombre de bulletins valables	166
Nombre total de suffrages exprimés	866
Majorité absolue	73.00

Candidats

	Nbre voix	%
Courbat Monique, 1953, Professeure	92	10.62%
Espina Luis, 1959, Technicien en construction	70	8.08%
Früh Markus, 1956, Educateur	58	6.70%
GaCHAT François, 1943, ingénieur EPFZ	84	9.70%
Lecomte Alexia, 1979, Indépendante	94	10.85%
Racine Frédéric, 1974, facteur	96	11.09%
Racine Gilbert, 1947, retraité	85	9.82%
Schaller Marie-Claude, 1955, Enseignante	116	13.39%
Sunier Dominique, 1958, garagiste	70	8.08%
Troehler Raymond, 1958, électricien	101	11.66%
Totaux de contrôle	866	100.00%

Ces résultats sont communiqués à titre purement indicatif et ne constituent pas une publication officielle.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 13 octobre

9h45 Sonnerie des cloches

10h Culte avec Sainte Cène

Officiant : Philippe Maire

Texte biblique : Ecclésiaste 3.1-15 :

« Un temps pour tout »

Chants : 64-39, 45-04, 49-10, 24-02, 62-61, 47-04

Mercredi

10h Recueillement à la Blanche Eglise

14h30 Chœur du mercredi, Maison de paroisse

20h Groupe de lecture à la salle Schwander

Jeu

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

La Blanche église est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 13. oktober

10.15 Uhr, Kirche Twann: Feierlicher Gottesdienst zur Einsetzung von Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi. Mit Karin Schneider (Orgel), dem Ad Hoc-Chor am See (Leitung Johannes Göddemeyer), KGR-Präsident

Hans Jürg Ritter, Regierungsstatthalter Werner Könitzer, Pfrn. Brigitte Affolter, Vikarin Simone Egli, Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi, Pfr. Daniel Hubacher. Anschliessend Apéro-Riche in der Rebhalle Twann.

Amtswochen

1. bis 13. Okt.: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi

032 315 11 09

14. bis 27. Okt.: Pfrn. Brigitte Affolter

078 623 34 35

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 13 octobre

10h Messe à l'église paroissiale

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.

Jeu : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1er vendredi du mois et le jeudi 31 octobre.

Vendredi à l'église à 8h30 le premier vendredi de chaque mois.

Catéchèse 2013-2014

La catéchèse va subir quelques transformations tant au niveau du calendrier que de la forme. La relation dans le groupe de catéchèse se vivra dans le partage ou chacun trouvera sa place et les uns et les autres s'enrichiront mutuellement. Pour la moindre information vous pouvez téléphoner au 032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 13 octobre

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Maurice Devaux

Dimanche 20 octobre

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Groupe de recueillement

Jeu 17 octobre à 13h30 à l'église

Conférences d'automne

Mercredis 23, 30 octobre et 6 novembre, 20h00 Maison de paroisse de La Neuveville: L'Apocalypse, craintes ou espérance? Par les pasteurs de la région

Site internet

Visitez notre site internet www.lac-en-ciel plan des cultes, photos, conférences, prédications...

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods: 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 13 octobre

Diesse, 10h, culte. Transport vers l'église à 9h40.

Dimanche 20 octobre

Nods, 10h, culte avec Sainte-Cène

Contacts

Pasteur desservant M. Joël Pinto

Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 079 904 16 84

joel_pinto@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 12 octobre

9h15 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur A. Cavin

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Soirée Airévolution

Dimanche 13 octobre

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 3ème à 6ème année scolaire

- Explorateurs: 1ère infantine à 2ème année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65



Les Paroisses réformées
de La Neuveville et du Plateau

L'APOCALYPSE, CRAINTE OU ESPÉRANCE ?

Conférences d'automne
à 20h, Maison de paroisse réformée
de La Neuveville

Réchauffement climatique, catastrophes naturelles, migrations, conflits... De profonds changements sont à craindre pour les années à venir. L'Apocalypse est souvent comprise comme «fin du monde». Et si ce titre du dernier livre de la Bible nous annonçait autre chose ?

Le livre de l'Apocalypse : un message caché ?
Mercredi 23 octobre

Introduction au livre de l'Apocalypse
par le pasteur Philippe Maire

L'Apocalypse, annonce de catastrophes ?
Mercredi 30 octobre

Le langage du livre de l'Apocalypse
par le pasteur desservant Joël Pinto

L'Apocalypse, et si nous parlions d'espérance ?
Mercredi 6 novembre

par les pasteurs John Ebbutt et Stéphane Rouèche
Un service de voiture est organisé depuis le Plateau, pour Diesse, Lamboing et Prêles, veuillez contacter le 032 315 27 37; pour Nods le 032 751 40 83


Tél 143
La Main Tendue

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.juraberne.ch. Tél. 032 751 49 49, Fax : 032 751 28 70.

Courriel: laneuveville@juraberne.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 7 avril au 27 octobre 2013.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Renseignements : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

France Hamel - chansons

Mercredi 30.10.2013 à 19h00

Soirée officielle du 10^{ème} anniversaire

Jeu 31.10.2013 à 19h30

La Cuvée du 10^{ème} avec 10 chanteurs romands

Vendredi 1.11.2013 à 20h30

POPECK - humour

Vendredi 15.11.2013 à 20h30

Michel Bühler - chansons

Dimanche 1.12.2013 à 17h00

Voices of Africa

Samedi 14.12.2013 à 20h30

Marc Donnet-Monay- humour

Tél. 117 Police

Tél. 118 Feu

Tél. 144 Ambulances